



Maître Frédérique PARMELAND
Notaire

Maître Coralie VILLEDIEU
Notaire

Maître Carine BIZIER
Notaire

LISTE INDICATIVE DES PIECES ET INFORMATIONS
A TRANSMETTRE
POUR LA VENTE D'UN APPARTEMENT

CONCERNANT LES PARTIES

*** PERSONNES PHYSIQUES**

- Questionnaire d'état civil, à compléter ci dessous et éventuels justificatifs (contrat de mariage, jugement de divorce, récépissé de PACS...);
- Copie recto verso d'une pièce d'identité ;
- Le cas échéant, justificatif de placement sous un régime de protection (tutelle, curatelle...);
- Relevé d'Identité Bancaire signé

*** PERSONNES MORALES**

- Kbis de moins de 3 mois ou avis au répertoire SIREN ;
- Copie certifiée conforme des derniers statuts ;
- Procès-verbal, certifié conforme, de nomination du représentant (si nomination extra-statutaire) ;
- Copie recto verso d'une pièce d'identité du représentant ;
- Procès-verbal, certifié conforme, d'une décision sociale autorisant l'opération ; (nous pouvons vous la préparer, nous consulter)
- Relevé d'Identité Bancaire de la personne morale signé par son représentant.

CONCERNANT LES MODALITES FINANCIERES

- Indication du prix de vente ;
- Le cas échéant, liste détaillée des meubles repris avec valorisation ventilée élément par élément ;
- Montant du dépôt de garantie à verser lors de l'avant contrat de vente par l'acquéreur;
- Dernier avis d'imposition aux taxes foncières ;
- Si l'appartement est hypothéqué : copie du prêt et coordonnées de votre conseiller bancaire.

CONCERNANT L'APPARTEMENT

*** DOCUMENTS GENERAUX**

- Titre de propriété complet (acte d'achat avec les annexes) ;

29 rue de Lorraine - 78200 Mantes La Jolie
Tél. : 01.34.78.29.90 - Fax. : 01.34.78.29.99
E-mail : office.parmeland@paris.notaires.fr
Site web : parmeland-notaires.fr

Membre d'une association agréée.

- Dossier de Diagnostics Techniques à faire établir par un diagnostiqueur professionnel. En fonction de la copropriété et de l'appartement, ce dossier comprendra l'ensemble ou une partie des rapports suivants :

- Diagnostic plomb de moins d'un an (si la copropriété a été construite avant 1949) ;
- Diagnostic amiante (si le permis de construire a été délivré avant le 1er juillet 1997) ;
- Diagnostic termites de moins de six mois (si la copropriété est située en zone contaminée) ;
- Diagnostic gaz de moins de trois ans (si l'installation intérieure a plus de 15 ans) ;
- Diagnostic électricité de moins de trois ans (si l'installation intérieure a plus de 15 ans) ;
- Diagnostic de performance énergétique de moins de 10 ans ;
- Diagnostic mэрule de moins de six mois (si la copropriété est située en zone contaminée)
- Certificat de superficie LOI CARREZ

* LE CAS-ECHEANT, S'IL EXISTE UNE LOCATION LORS DE LA VENTE, OU S'IL EN EXISTAIT UNE AVANT LA VENTE

- Le cas échéant, copie de la notification de congé délivré (par le locataire s'il a quitté les lieux de sa propre initiative ou par le Vendeur s'il a délivré au locataire un congé afin de vendre la maison libre) ;
- Copie du bail, de l'état des lieux, et le cas échéant de l'acte de cautionnement ;
- Copie des trois dernières quittances de loyer.

* LE CAS-ECHEANT, SI DES TRAVAUX ONT ETE REALISES DEPUIS MOINS DE 10 ANS

- Descriptif des différents travaux réalisés (identité de l'entreprise, date de réalisation, nature des travaux) ;
- Copie de l'accord de la copropriété
- Autorisation d'urbanisme obtenue à l'occasion de ces travaux (Déclaration préalable ou Permis de construire – nous consulter) ;
- Dossier complet de demande d'autorisation (imprimé Cerfa & plans) ;
- Déclaration d'achèvement et attestation de non-contestation de la conformité ;
- Constats d'affichage de l'autorisation d'urbanisme ;
- Factures des entreprises ayant procédé aux travaux ;
- Attestation d'assurance décennale des entreprises ;
- Attestation d'assurance dommages ouvrage si elle a été souscrite par le vendeur.

CONCERNANT LA COPROPRIETE

- Etat descriptif de division et règlement de copropriété ;
- Le cas-échэant, modificatifs à l'état descriptif de division ;
- Coordonnées du Syndic (nom et adresse) ;
- Procès-verbaux des trois dernières assemblées générales ;
- Le cas-échэant, copie de la convocation pour une assemblée générale à venir ;
- Dernier appel de charge ;

- Carnet d'entretien, fiche synthétique de la copropriété, pré-état daté comptable et plan des lots de copropriété vendus (à demander au Syndic) (nous pouvons le demander pour vous, nous consulter) ;
- Le cas-échéant, recherches de plomb, d'amiante et de termites dans les parties communes (à demander au Syndic) ;
- Le cas-échéant, accès à l'intranet de la copropriété (site, identifiant et mot de passe).

QUESTIONNAIRE ETAT CIVIL

MONSIEUR

NOM _____
Prénoms (dans l'ordre de l'état civil) _____
Lieu de naissance _____
Date de naissance _____
Adresse _____
Profession actuelle _____
Nationalité _____

TEL : Domicile _____

Portable _____

E-mail _____

MARIAGE ou PACS

Date :

Lieux :

Contrat de mariage :

nom du notaire _____ et date du contrat _____

et régime choisi _____

A compléter éventuellement

- Régime matrimonial

- Divorcé de Madame :

Tribunal qui a prononcé le divorce :

Date du jugement de divorce :

- Veuf de Madame :

Lieu et date du décès du conjoint :

MADAME

NOM DE JEUNE FILLE	_____
Prénoms (dans l'ordre de l'état civil)	_____
Lieu de naissance	_____
Date de naissance	_____
Adresse	_____
Profession actuelle	_____
Nationalité	_____

TEL : Domicile _____

Portable _____

E-mail _____

MARIAGE ou PACS

Date :

Lieux :

Contrat de mariage :

nom du notaire _____ et date du contrat _____

et régime choisi _____

A compléter éventuellement

- Divorcée de Monsieur :

Tribunal qui a prononcé le divorce :

Date du jugement de divorce :

- Veuve de Monsieur :

Lieu et date du décès du conjoint :